

Rapport annuel 2024

L'ASMAC Berne : une voix forte dans le quotidien des médecins, en politique et dans la société



«Merci à toutes celles et ceux qui s'engagent avec autant de passion pour l'ASMAC Berne. Sans votre immense dévouement, nous ne serions pas là où nous sommes aujourd'hui. »

Rahel Gasser, Présidente de l'ASMAC Berne

Objectif clair : Obtenir davantage avec des ressources limitées

L'année 2024 a été une année riche en événements pour l'Association suisse des médecins-assistant.e.s et chef.fe.s de clinique (ASMAC) de Berne. En octobre, le comité s'est réuni pour une retraite d'une journée, au cours de laquelle un coaching a été organisé sur les thèmes centraux de l'ASMAC Berne avec les consultants Reto Schlatter et Oliver Schroeder. Une quinzaine de personnes ont participé. Le thème : « Stratégie et priorités de l'ASMAC Berne pour les deux prochaines années ».

Au cours du coaching, il est devenu évident que, compte tenu de nos engagements professionnels et du nombre actuel de membres au comité, les ressources disponibles pour le travail du comité sont limitées. Il s'est donc avéré indispensable de se concentrer sur les thèmes centraux de l'ASMAC Berne. Nos priorités ont été définies plus clairement et les départements créés l'année précédente ont été révisés.

Nous avons clarifié les responsabilités, les domaines de compétences, les tâches et les attributions et sommes convaincu.e.s que cette nouvelle répartition nous permettra à l'avenir d'utiliser nos ressources de manière plus efficace et de faciliter l'intégration des nouveaux/nouvelles membres au sein du comité.

Département Formation continue

Le département de la formation continue se concentre sur l'« On-the-job teaching ». Celui-ci est souvent négligé dans le quotidien hospitalier, marqué par un rythme de travail soutenu. L'accent est moins mis ici sur la formation continue structurée, car celle-ci est déjà abordée dans le cadre du projet de la « semaine de 42+4 heures ». L'objectif est de développer une toolbox pour la formation continue en milieu clinique. Les méthodes éprouvées et déjà bien établies seront collectées et mises à la disposition des personnes intéressées.

Département Politique

L'ASMAC Berne garde constamment un œil sur les évolutions politiques cantonales et prend position sur les votations actuelles, comme par exemple l'initiative sur le frein aux coûts en 2024. Nous cherchons à renforcer le dialogue avec les acteur.rice.s de la politique de santé et à développer notre réseau avec d'autres associations. Nous menons des actions de lobbying et souhaitons faire entendre davantage notre voix dans les débats politiques.

Département Conditions de travail

Parmi ses objectifs stratégiques, le département vise à optimiser les conseils en matière de planification des services de l'ASMAC Berne, tout en maintenant son offre d'ateliers plébiscités par les membres.

Le travail d'équipe n'est pas le fruit du hasard. Le travail d'équipe peut être planifié. C'est ce qu'a transmis Noëmi Allemann, conseillère en planification des services de l'ASMAC et médecin-chef à la clinique universitaire de gynécologie, aux participant.e.s. Les bases de la planification des services comprennent avant tout le respect de la loi sur le temps de travail, des temps de vacances et de formation continue suffisants ainsi qu'une répartition équitable des tâches. L'harmonie au sein de l'équipe est également très importante pour une activité médicale épanouissante et efficace. Réunir tous ces facteurs dans un planning de service est exigeant. Notre atelier en trois sessions offre suffisamment de temps pour s'exercer à tout cela. Il sera à nouveau proposé en 2025.

Les demandes issues des conseils juridiques sont continuellement prises en compte et traitées. Le département s'occupe également de la réduction de la bureaucratie dans la médecine et du projet de la semaine de 42+4 heures. Afin d'optimiser l'utilisation des ressources et en raison d'un nombre réduit de demandes récentes, le domaine « Égalité professionnelle » a été intégré au département « Conditions de travail ».

Département Comissions

Nous gardons une vue d'ensemble des commissions et de leurs sièges. Ainsi, l'ASMAC Berne dispose d'un siège permanent dans les commissions de succession de la Faculté de médecine. Lors de la nomination de nouveaux/nouvelles professeur.e.s, nous jouons un rôle actif et nous nous engageons pour nos thèmes centraux.

Département Réseau hospitalier

Il est important pour l'ASMAC Berne de nouer et d'entretenir des contacts avec les médecins-assistant.e.s et chef.fe.s de clinique, y compris dans les hôpitaux périphériques.

En 2024, l'ASMAC Berne est partie en tournée – et ce fut un grand succès ! Avec des « Mandelbärli » (petits ours aux amandes) dans nos bagages, nous nous sommes rendu.e.s devant les restaurants du personnel de quatre hôpitaux et avons mené des discussions passionnantes – aussi bien avec des étudiant.e.s en médecine qu'avec des chef.fe.s de clinique. Nous avons discuté, présenté notre travail au sein du comité et, au passage, gagné quelques nouveaux/nouvelles membres.

Département Planetary Health

En novembre 2024, le comité de l'ASMAC Berne a adopté une directive bernoise sur la santé planétaire. L'accent a été mis sur les thèmes de l'alimentation durable, de la mobilité responsable, des lieux de réunion durables, de la communication numérique ainsi que des matériaux durables.

Le thème de la santé planétaire est très pertinent et mobilise – également en ce qui concerne les nouveaux/nouvelles membres potentiel.le.s. Malgré une très grande motivation, nous n'avons malheureusement trouvé jusqu'à présent personne qui ait les ressources nécessaires pour diriger le département et donc siéger au comité. Nora Höger et Mirjam Arn quitteront malheureusement le comité lors de l'assemblée générale. Nous nous réjouissons d'une prise de contact sans engagement de personnes intéressées.

Mentoring par application : le « Medimile » remporte la bourse ASMAC bernoise

En 2024, l'ASMAC Berne a lancé un nouveau projet passionnant : la première bourse ASMAC bernoise. Les médecins-assistant.e.s et chef.fe.s de clinique du canton de Berne ont pu soumettre des projets de recherche sur l'un de nos thèmes centraux, tels que l'égalité, la diversité en médecine, la conciliation entre vie professionnelle et vie privée, ou la formation continue.

La subvention de 20 000 CHF a été attribuée l'été dernier à la PD Dr méd. Sonja Häckel.



Son projet « Medimile » vise à améliorer le mentorat au sein du corps médical suisse à l'aide d'une application. Nous attendons avec impatience la prochaine attribution de la bourse en 2025.

Négociations salariales 2025 : les hôpitaux régionaux montrent l'exemple

Les négociations salariales concernant la convention collective de travail (CCT) des hôpitaux et cliniques bernois ont été laborieuses. Alors que les hôpitaux régionaux offrent à leurs employé.e.s des salaires réalistes et adaptés à la situation tendue du marché en 2025, les services psychiatriques UPD et PZM sont encore à la traîne. Au sein du groupe Insel, les mesures d'économie et les licenciements massifs continuent de créer des problèmes.

Mi-2024, le groupe Insel a annoncé des mesures d'économie et une réduction massive de ses effectifs. Les licenciements collectifs, associés à une communication opaque et

à une mauvaise gestion, ont suscité le mécontentement, la peur et l'incertitude parmi le personnel. Malgré l'échec des négociations avec le groupe Insel, nous avons renoncé à saisir la Commission paritaire (Pariko) pour ne pas aggraver davantage la situation déjà tendue. En revanche, des négociations ont eu lieu devant la Pariko avec les établissements psychiatriques. La proposition de conciliation de la Pariko a été rejetée et l'affaire a été portée devant le tribunal arbitral.

Avec les hôpitaux régionaux, en revanche, des augmentations de salaire de 1,1 à 1,42 % ont pu être négociées. Tous les hôpitaux augmentent les indemnités pour le travail de nuit et du week-end à au moins 9 CHF par heure. S'y ajoutent d'autres mesures salariales telles que des augmentations générales et individuelles ainsi que des jours de congé supplémentaires. Il faut espérer que le groupe Insel et les services psychiatriques suivront cet exemple. À l'avenir, le personnel du groupe Insel doit à nouveau bénéficier d'une plus grande reconnaissance.

Pour et contre de la semaine de 42+4 heures

Dans le canton de Berne, la discussion autour de la semaine de 42+4 heures est plus complexe que dans d'autres cantons. Et cela a une raison : notre convention collective de travail (CCT) offre des conditions très différentes. Par exemple, les employé.e.s soumis à la CCT dans le canton de Berne bénéficient d'une semaine de vacances de plus, soit six semaines au lieu des cinq généralement en vigueur ailleurs. S'y ajoute une pause de midi payée. Faudrait-il renoncer à ces avantages ? Et si oui, cela en vaut-il la peine ?

Des projets pilotes sont en préparation et la pression sur les hôpitaux s'accentue. Le 22 août, un échange d'idées a eu lieu avec des médecins intéressé.e.s à contribuer à la mise en œuvre du projet dans le canton de Berne. Conclusion : la semaine de 42+4 heures répond clairement à un besoin de nombreuses personnes. Cependant, des préoccupations sérieuses concernant sa mise en place subsistent.

Mécontentement à l'Insel

Le changement de direction au sein de l'hôpital universitaire Inselspital a apporté des modifications, mais aussi de l'incertitude et du mécontentement.

En mars 2024, les hôpitaux du groupe Insel ont introduit le nouveau système d'information et de gestion hospitalière KISS, développé par l'éditeur Epic. Jusqu'à présent, ce système n'est pas optimal pour répondre aux besoins des utilisateur.rice.s. La bureaucratie excessive reste donc un problème majeur.

La gestion actuelle des postes est inacceptable : la planification des postes devrait être transparente, compréhensible et prévisible, tout en étant communiquée de manière adéquate. Heureusement, la base de données UpToDate restera disponible, notamment grâce aux interventions de l'ASMAC Berne.

Nous restons extrêmement critiques à l'égard des suppressions de postes et de la procédure de consultation en cours à l'Insel. Nous nous engageons particulièrement pour le maintien des postes de formation et des postes de chef.fe.s de clinique. Nous tentons également de contrer la réduction des coûts liés au personnel, en cherchant le dialogue avec la direction hospitalière et en offrant notre soutien aux médecins-assistant.e.s et chef.fe.s de clinique concerné.e.s.

Communication

La communication de l'ASMAC Berne se fait via différents canaux. Au cours des deux dernières années, elle a été gérée avec beaucoup d'engagement par Nora Höger, membre du comité. Grâce à son travail, nous avons pu améliorer considérablement l'engagement de la communauté et notre visibilité sur les réseaux sociaux.

Nora a quitté la Suisse et le comité de l'ASMAC Berne pour des raisons professionnelles et personnelles. Florence Kuhlemeier est désormais responsable du domaine communication. En 2025, la priorité sera le lancement de notre nouveau site internet. L'objectif est de rendre les informations destinées aux membres encore plus accessibles avec un design attrayant. Le département communication sera supprimé, car il ne nécessitera plus de ressources de la part du comité.

Double don annuel

En 2024, l'ASMAC Berne a effectué deux dons importants. Une somme de 1 000 CHF a été versée à « secours d'hiver », une organisation qui apporte une aide d'urgence aux personnes en difficulté en Suisse, notamment aux « working poor », dont les revenus ne suffisent pas à couvrir leurs besoins essentiels.

Après avoir exceptionnellement suspendu notre don traditionnel en 2023, le budget a été utilisé en 2024 pour soutenir l'hôpital communautaire de Namutumba en Ouganda. Cet hôpital offre un accompagnement professionnel aux femmes enceintes et aux jeunes mères, avant, pendant et après l'accouchement, contribuant ainsi à réduire la mortalité infantile et maternelle.

Perspectives

L'année 2025 est une année spéciale : l'ASMAC Berne fête ses 80 ans. Nous souhaitons célébrer cet anniversaire avec tous nos membres lors d'une joyeuse fête de jubilé, qui aura lieu le 25 octobre 2025 à la « Heitere Fahne ».

Remerciements

Nous adressons nos félicitations à notre collaboratrice du secrétariat, Rebekka Marbach, pour la naissance de son deuxième enfant. Nous sommes également ravi.e.s d'avoir trouvé en Michael Huber un excellent remplaçant.



Un immense merci à la direction, Janine Junker et Simon Schneider. Sans leur professionnalisme et leur engagement, l'ASMAC Berne ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Nous remercions tous les membres du comité pour leur implication active et leur immense engagement – ce qui n'est en rien une évidence.

Enfin, nous remercions tous les membres de l'ASMAC Berne : c'est grâce à votre adhésion que nous pouvons concrétiser des projets autour de nos thèmes centraux.

Rahel Gasser, Présidente ASMAC Berne

Nicolas Arnold, Co-Vice-président ASMAC Berne

Yannick Turdo, Co-Vice-président ASMAC Berne

ASMAC section Berne

Schwarztorstrasse 7

3007 Berne

Tel +41 (0)31 381 39 39

E-Mail info@vsao-bern.ch